

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Contacts médias

(Berlin):

Sarah Tyler

Tél: +49 30 3438 2019

[press@transparency.org](mailto:press@transparency.org)

(Londres):

Jana Kotalik/Susan Côté-Freeman

Tél: + 44 20 7981 0347

Jeff Lovitt (portable): +49 162 419 6454



# TRANSPARENCY INTERNATIONAL

1993-2003, 10 années de lutte contre la corruption

<http://www.transparency.org>

Otto-Suhr-Allee 97-99  
10585 Berlin, Allemagne  
Tél: +49-30-3438 2061/19  
Fax: +49-30-3470 3912

**A L'ATTENTION DES MEDIAS: pour recevoir une copie du rapport 2003 sur *La corruption dans le monde* ou pour le lire électroniquement, contactez [gcr@transparency.org](mailto:gcr@transparency.org) ou allez sur le site [www.globalcorruptionreport.org](http://www.globalcorruptionreport.org)**

## Faits marquants du rapport 2003 de Transparency International sur *La corruption dans le monde*

### Pots-de-vin contre articles: révélations sur des pratiques journalistiques contraire à l'éthique

Exiger des pots-de-vin en échange de la publication d'articles ainsi que d'autres méthodes journalistiques contraires à la déontologie de la profession sont monnaie courante dans le monde entier, en particulier en Europe du Sud, en Europe de l'Est et en Amérique latine. Aucun pays du monde n'est à l'abri de telles pratiques, conclut en substance une enquête publiée en juillet 2002 de l'Association internationale des Relations publiques. Pour cette étude, l'association a interrogé 242 professionnels de la communication et des relations publiques dans 54 pays.

Près de deux tiers des personnes interrogées (63%) en Europe de l'Est estiment que la *zakazukha* – un mot russe qui se réfère à l'acceptation par les journalistes de pots-de-vin en échange de la publication d'articles – est répandue dans leur pays. Seuls 13 % des personnes interrogées pensent que le contenu éditorial est « généralement » ou « toujours » dicté par un jugement plutôt que par des pots-de-vin. En Europe du Sud, en Afrique et au Moyen Orient, 40% des sondés pensent que le contenu éditorial est généralement influencé par des pots-de-vin. L'Asie est perçue comme abritant les médias les plus transparents au monde, avec 68% des personnes interrogées qui pensent que le contrôle éditorial est « généralement » ou « toujours » assuré par un jugement éditorial plutôt que par des pots-de-vin. En deuxième position, on trouve l'Amérique du Nord avec 65%, puis l'Australie (60%) et enfin l'Europe de l'Ouest/du Nord (59%).

Est-ce que les rédacteurs en chef et les journalistes acceptent des pots-de-vin pour ne pas publier un article ? En Amérique latine, 41% des personnes interrogées pensent que c'est souvent le cas.

### Le rôle des médias

Edgar Damalerio, le directeur de rédaction de l'hebdomadaire philippin *Zamboanga Scribe*, a été assassiné le 13 mai 2002. Il était connu pour ses critiques contre la corruption parmi les responsables politiques et les policiers locaux. Valery Ivanov, rédacteur en chef du journal *Tolyatinskoye Obozreniye* à Togliatti dans le sud de la Russie, a, lui aussi, été assassiné, le 29 avril 2002. Le journal est connu pour avoir publié des articles sur le crime organisé et la corruption dans les milieux officiels.

Au Bangladesh, Harunur Rashid, un journaliste du quotidien *Dainik Purbanchal*, a été assassiné pour avoir écrit plusieurs articles sur la corruption dans les milieux officiels et les liens entre le crime organisé et des groupes illégaux de guérilla d'obédience maoïste. Orlando Sierra Hernández, un éditorialiste pour le journal colombien, *La Patria*, a été mortellement blessé à la tête le 30 janvier 2002 et agonisera pendant deux jours avant de décéder. Dans ses éditoriaux il critiquait régulièrement la corruption gouvernementale. .

## EXTRAITS RÉGIONAUX du rapport 2003 sur *La corruption dans le monde*

### Europe de l'Ouest

En **Grande-Bretagne**, le plus grand scandale de corruption depuis 20 ans est arrivé devant les tribunaux, démontrant par là-même l'importance de poursuivre devant la justice les affaires de corruption qui minent le secteur privé. Le Directeur général de Hobson, un fabricant de produits alimentaires, a été présenté devant les juges pour avoir siphonné £2,4 millions (US\$3,8 millions de dollars) du compte bancaire d'une succursale afin de prolonger un contrat juteux avec la Co-operative Wholesale Society (CWS). Deux hauts responsables de la CWS ont été reconnus coupables d'avoir reçu £1 million chacun en pots-de-vin.

En **Allemagne**, à la suite du scandale financier dans lequel est mêlé depuis 1999 l'Union des Chrétiens-démocrates, c'est au tour du parti au pouvoir, le Parti social démocrate (SDP), d'être embourbé dans son propre scandale financier qui a éclaté en mars 2002. Entre 1994 et 1999, des responsables du SDP de Cologne auraient reçu EUR 260,000 (US\$257,000) de la part de donateurs privés. Bien que quelque peu ancien, ce scandale a servi de révélateur pour l'opinion publique pour qui la corruption municipale a bien été érigée en système en Allemagne.

Le **gouvernement britannique** est allé un peu plus loin que ses alliés de l'OCDE avec sa nouvelle législation anti-corruption entrée en vigueur en février 2002, pour se mettre au diapason de la Convention anti-corruption de l'OCDE. Tandis que la législation des autres pays membres de l'OCDE rend illégale la corruption de responsables gouvernementaux étrangers, la nouvelle loi britannique rend également illégaux les « paiements de facilitation », c'est-à-dire le règlement de petites sommes d'argent destinées à « faciliter » les procédures gouvernementales. La Confédération de l'industrie britannique, le patronat britannique, a critiqué cette décision, arguant qu'elle nuit à la compétitivité des entreprises britanniques.

En **Italie**, le Président du conseil Silvio Berlusconi et plusieurs de ses collègues doivent répondre de plusieurs accusations de corruption et de fausses déclarations comptables. Mais le Président du conseil s'est servi de ce combat contre la corruption pour dénoncer les magistrats investigateurs. A la fin 2001, le Parlement a adopté une nouvelle loi qui entrave sérieusement le travail de ces juges. Faire de fausses déclarations comptables a cessé d'être un délit en Italie, un changement qui pourrait être un encouragement sans équivoque pour le blanchiment d'argent. D'autres obstacles ont ainsi été placés sur la route des magistrats qui travaillent sur la corruption et les affaires de crime organisé, comme par exemple le retrait de leur escorte policière. En janvier 2002, le Rapporteur spécial des Nations-unies sur l'indépendance des juges et des avocats a lancé un appel à Berlusconi, exhortant son gouvernement à respecter les principes de bases onusiens en faveur de l'indépendance du système judiciaire.

En avril 2002, le gouvernement fédéral **allemand** a présenté au parlement un projet de loi en vue de la création d'un Registre des entreprises douteuses. Ce registre consignerait les entreprises ayant payé des pots-de-vin, faisant appel à de la main d'œuvre illégale ou engagées dans toute autre activité de corruption. Malheureusement ce projet de loi rencontra une forte opposition. A deux reprises, il fut rejeté par la chambre haute du parlement (le Bundesrat) où l'opposition est majoritaire.

En **Espagne**, l'ouverture d'enquête concernant la corruption au sein de la banque BBVA a mis en lumière l'un des plus grands scandales touchant le secteur bancaire européen depuis longtemps. L'enquête criminelle débuta en avril 2002 et elle s'intéressa aux activités de la Banco Bilbao Vizcaya avant sa fusion avec la banque Argentaria en 1999. La banque posséderait des comptes secrets à Jersey, au Lichtenstein et en Suisse pour un montant total de EUR 225 million (US\$223 million). Ces comptes secrets auraient servi à des transactions frauduleuses, à des détournement de fonds et au blanchiment d'argent. En outre, une partie des sommes aurait servi à financer la campagne électorale du président du Vénézuéla, Hugo Chávez ainsi que de l'ancien président du Pérou, Alberto Fujimori.

Plusieurs entreprises multinationales du bâtiment et des travaux publics, notamment en Allemagne, en France, en Grande-Bretagne, en Italie et en Suisse, sont menacées de poursuites judiciaires dans l'affaire de la Lesotho Highlands Development Authority (LHDA). C'est une des rares affaires dans laquelle une entreprise occidentale est poursuivie pour corruption aux termes de la législation d'un pays en voie de développement. Il n'en reste pas moins vrai que de plus en plus de pays membres de l'OCDE incorporent à leur droit national la Convention anti-corruption de l'OCDE, ce qui rend le versement de pots-de-vin à l'étranger de plus en plus risqué. Toutefois l'Indice des payeurs de pots-de-vin de TI met en lumière la méconnaissance déplorable de la Convention anti-corruption de l'OCDE.

## Amérique du Nord

En mars 2002, le congrès des **Etats-Unis** a lancé sa première campagne en faveur d'une réforme financière depuis 25 ans. La réforme McCain-Feingold interdit désormais le versement de contributions directes non sollicitées aux grands partis politiques nationaux et limite sévèrement les publicités des candidats payées par des groupes extérieurs. Depuis 1989, le géant de l'énergie Enron a financé les partis politique à hauteur de US\$5,95 million (74 % allant aux Républicains) et s'est ainsi assuré des relations privilégiées avec les décideurs de l'administration Bush.

Des allégations de népotisme et de favoritisme dans l'attribution de contrats ont été formulées à l'encontre du gouvernement libéral du Premier ministre du **Canada**, Jean Chrétien. La plupart des allégations ne concernent que des sommes modiques comme le versement d'une subvention non soumise à appel d'offre de 37.000 dollars canadiens (US\$24.000) par le ministre de la Défense Art Eggleton à une ancienne maîtresse. Toutefois, de nombreuses voix se sont élevées pour souligner que ces petites sommes faisaient partie d'un système par lequel des ministres accordaient des contrats à des amis ou à des entreprises qui avaient soutenu financièrement le Parti libéral. Une enquête par le bureau du Vérificateur général du Canada et par la Gendarmerie royale du Canada a été ouverte à la suite de l'attribution controversée de contrats d'une valeur de 1,6 millions de dollars canadiens (US\$1,1 million) à Groupaction Marketing, qui au cours des années écoulées a financé le Parti libéral à hauteur de 70.000 dollars canadien (US\$46.000).

Des scandales de corruption ont également secoué la vie politique locale aux **Etats-Unis**. En avril 2002, Le représentant James A. Traficant de Youngstown, en Ohio, a été reconnu coupable de 10 chefs d'accusation de corruption et de racket par un tribunal fédéral. De son côté, Vincent Cianci Jr, le maire de Providence, à Rhode Island, a été jugé coupable de tentative de racket en juillet 2002. Ces deux personnalités, qui bénéficiaient d'une forte côte de popularité auprès de leurs concitoyens, avaient l'intention de se représenter localement lorsqu'ils eurent épuisé toutes les procédures en appel. Le 24 juillet, à la suite d'une motion votée par le Comité éthique de la Chambre des représentants, Traficant fut exclu du Congrès par 420 voix pour et une contre. Deux semaines plus tard, il commençait à purger une peine de 8 années de prison.

C'est grâce aux révélations d'un homme d'affaire qu'a éclaté le scandale Enron et ses manipulations comptables. Ces dernières ont permis au premier courtier mondial en énergie de dissimuler ses dettes derrière le paravent de ses partenaires financiers et ses succursales offshore tout en faisant monter ses actions en bourse grâce à ce tour de passe-passe financier. D'autres révélations ont provoqué des scandales chez Adelphia Communications, Global Crossing, Halliburton, WorldCom et Xerox. Des accusations d'évasion fiscale et de délit d'initiés ont été portées à l'encontre des Directeurs généraux de Tyco International et de ImClone Systems. Pour tenter de ramener la confiance, le Congrès et la Maison Blanche ratifièrent dès juillet 2002 une loi contre la corruption dans le monde des affaires. Qualifié de révision drastique de la réglementation du secteur privé aux **États-Unis**, la loi 2002 de Sarbanes-Oxley prévoit de nouvelles pénalités pour les escroqueries financières des sociétés et rend responsables les directeurs et les conseils d'administration pour l'exactitude de leurs bilans financiers.

L'Association canadienne des journalistes a remis pour la deuxième année son prix annuel «Loi du silence» au ministre fédéral de la Justice pour s'être lui-même octroyé la possibilité, aux termes de la Loi C-36, de passer outre la Loi sur le droit à l'information. Cette récompense est attribuée au ministre le plus secret du gouvernement du **Canada**. La proposition de loi anti-terroriste du 15 octobre 2001, menace l'accès du public à l'information gouvernementale. Si elle est votée, cette loi autorisera le ministre de la Justice de suspendre les droits accordés aux termes de la Loi sur l'accès à l'information de 1985 et ce au nom de la protection des relations internationales, de la défense nationale ou de la sécurité nationale. La Loi sur l'accès à l'information contient déjà de telles exceptions mais ces limitations doivent être confirmées par une commission indépendante constituée d'un commissaire à l'information et des tribunaux fédéraux. La nouvelle législation propose de modifier le contenu de la loi en isolant les décisions du ministre de la commission indépendante.

## Amérique centrale, Mexique et Caraïbes

Le Grupo Oaxaca, un groupe d'universitaires, d'avocats, de journalistes et de représentants d'organisations non gouvernementales, sont tombés d'accord pour former une commission en faveur d'une législation pour faciliter l'accès à l'information au **Mexique**. En octobre 2001, le groupe présenta devant le congrès mexicain sa propre proposition de loi. C'est la première fois que des membres de la société civile exposait un projet de loi devant le parlement. La rédaction du texte incombait à l'agence gouvernementale anti-corruption, SECODAM, mais des fuites révélèrent que le projet de SECODAM faisait la part belle aux exceptions et aux lacunes juridiques. La responsabilité de la rédaction du projet de loi fut alors transférée au secrétariat du gouvernement (Secretaría de Gobernación), et pendant un mois les deux chambres du Congrès débâtèrent du texte avant de voter, en avril 2002, à l'unanimité, un compromis.

Transparencia **Costa Rica** a lancé un programme de surveillance du financement de la campagne présidentielle de février 2002. En août 2001, les 8 candidats à la présidentielle furent invités à signer un accord de transparence par lequel ils s'engageaient à fournir régulièrement des informations détaillées sur le financement de leur campagne. Un des candidats refusa de signer cet accord et tenta même de discréditer la procédure qui prévoyait la surveillance par une commission indépendante des dépenses et des contributions des candidats à l'élection. La commission révéla ainsi que les partis politiques sous-évaluaient leurs dépenses et omettaient de déclarer la totalité des contributions reçues. La commission révéla également que l'un des principaux partis avait fait une demande de remboursement dont le montant était 22 fois supérieur au montant réel des contributions. Le parti fut alors contraint de corriger publiquement ses chiffres et d'expliquer les différences de montant. Le candidat qui avait initialement refusé de signer l'accord de transparence accepta de coopérer au deuxième tour du scrutin. Enfin, grâce à la surveillance, les dépenses publicitaires au cours du deuxième tour de l'élection furent sérieusement réduites.

Au **Panama**, une loi sur la transparence de l'administration publique fut votée en décembre 2001, qui donne aux citoyens un libre accès à l'information relative aux activités gouvernementales. Quelques jours seulement après l'adoption de cette loi, l'opposition a accusé le gouvernement de refuser de révéler le texte intégral du Complementary Agreement de 2002, un acte signé avec les Etats-Unis et qui concerne les patrouilles communes chargées de lutter contre le trafic de stupéfiants. En janvier 2002, le président Mireya Moscoso approuva et signa officiellement la Loi sur la liberté d'information. Ce texte précise les dispositions prises à l'encontre des responsables gouvernementaux qui ne respectent pas les clauses de la loi.

C'est le **Mexique** qui dans la région a fait le plus en matière de lutte contre la corruption. La nouvelle législation adoptée au cours de l'année écoulée a permis d'ouvrir une large brèche dans les pratiques du secret bancaire. D'autres textes de loi prévoient la saisie préventive des avoirs et des biens des officiels soupçonnés d'être impliqués dans des réseaux de corruption ; des dispositions ont également été prises pour pouvoir étudier les comptes ou les biens enregistrés au nom de proches ou de tierce personne. La nouvelle loi sur la responsabilité administrative des fonctionnaires renforce le plan national mexicain de lutte contre la corruption et étend le délai de prescription punissant les actes de corruption. Autres mesures législatives notables : une nouvelle loi fédérale concernant le droit à l'information et l'introduction des systèmes de gouvernement électronique Tramitanet et Declaranet. Selon la Banque mondiale, la corruption coûte environ 9% du produit national brut du Mexique, beaucoup plus que le budget annuel de l'éducation du pays.

Au **Honduras**, l'ancien président Rafael Callejas est accusé d'avoir transféré US\$11 millions sur un compte secret au cours de son mandat présidentiel. En **République dominicaine**, l'ancien chef de l'État, Leonel Fernández, a fait l'objet d'une enquête pour corruption durant son mandat entre août 1996 et août 2000. Il a été interrogé à propos d'un transfert illégal de fonds d'un montant de US\$84,3 millions provenant d'un compte bancaire spécial ; aucune accusation ne fut retenue contre lui, mais plusieurs responsables durent comparaître devant la justice. Au **Nicaragua**, en avril 2002, un juge inculpa l'ancien président Alemán et d'autres responsables de son gouvernement pour escroquerie, détournement de fonds et usage abusif de fonds publics en rapport avec un contrat pour une télévision locale.

## Amérique du Sud

Au **Brésil**, Roseana Sarney, fille de l'ancien président José Sarney, était candidate au scrutin présidentiel de 2002. Toutefois elle perdit tout espoir d'élection lorsque sa propre chaîne de télévision montra des images de la police fédérale saisissant environ 1,3 million réais (US\$400.000) en liquide au cours d'une descente dans l'une de ses sociétés. Son époux et associé en affaires reconnut que ces fonds étaient destinés à la campagne électorale de sa femme, ce qui constituait une violation flagrante de la législation sur le financement des partis politiques. Le scandale qui en résultat contraint la candidate à se retirer de la course à la présidentielle en avril 2002.

Selon un sondage de la Banque mondiale publié en février 2002, en **Colombie**, les pots-de-vin constituent 50% des contrats gouvernementaux. Selon un autre rapport de l'organisation, la corruption coûte chaque année à la Colombie environ US\$2,6 milliards, soit l'équivalent de 60% de la dette du pays.

L'**Argentine** est toujours en état de choc à la suite des informations faisant état d'abus durant le régime de Carlos Menem. Ce dernier fut emprisonné pendant 6 mois, pour trafic d'armes et blanchiment d'argent avant d'être remis en liberté à la suite d'une décision controversée de la Haute cour. L'ancien ministre de l'Économie, Domingo Cavallo figurait parmi les personnes arrêtées impliquées dans ce scandale qui concernait la vente de 6500 tonnes d'armes à l'Équateur et à la Croatie. Cavallo aurait signé des décrets autorisant des ventes d'armes au Panama et au Venezuela qui auraient ensuite été transférées illégalement à la Croatie et à l'Équateur entre 1991 et 1995. Selon la dernière allégation en date, Menem aurait reçu US\$10 millions de pots-de-vin en provenance d'Iran pour couvrir le rôle de ce pays dans l'attentat à la bombe de juillet 1994 contre une synagogue de Buenos Aires.

7 mois après la 5<sup>ème</sup> victoire du **Brésil** lors de la Coupe du monde 2002, une commission du congrès sur la mauvaise gestion et la corruption rendit public un rapport de 1600 pages accusant Ricardo Teixeira, le président de la Confédération brésilienne du football, de blanchiment d'argent, d'escroquerie et de mauvaise gestion. Le rapport recommandait que Teixeira, qui est aussi membre du comité exécutif de la FIFA, soit poursuivi pour sa mauvaise gestion criminelle de la confédération de football. Pendant le mandat de Teixeira, entre 1995 et 2000, la confédération a accumulé des dettes de plus de US\$10 millions, dont certaines furent qualifiées de « dépenses inadmissibles » comme la location d'une limousine à New York pour un montant de US\$2.000 par jour.

En **Argentine**, un rapport de Poder Ciudadano publié après 7 mois d'observation des activités du sénat qualifiait la chambre haute « d'institution opaque », confirmant que nombre de ses règles en matière de transparence ne sont pas mises en pratique. Poder Ciudadano est également responsable du projet « Candidats visibles » qui fournit un profil détaillé des candidats aux élections législatives et du financement de leur campagne.

## **Pacifique**

De nouvelles preuves sont apparues montrant que le crime organisé russe s'est servi de la Banque Sinex de **Nauru**, en Micronésie, l'une des banques offshore de l'île, pour blanchir environ US\$3 milliards par le biais de la Banque de New York. La banque centrale de Russie affirme que plus de US\$700 milliards ont été transférés par le biais des 400 banques offshore de Nauru, dont les adresses mènent toutes à une seule boîte postale qui appartient à l'Agency Corporation de Nauru. L'importance de cette fraude est choquante lorsqu'on la compare aux revenus à l'exportation de la Russie dont le montant s'élevait en 2001 à US\$74 milliards. La Commission de l'Action financière sur le blanchiment de l'argent de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), a annoncé en décembre 2001 que, pour la première fois depuis sa création il y a 12 ans, elle prendrait des mesures contre un État souverain. Elle adressa à Nauru un ultimatum : l'État insulaire était sommé de modifier sa législation concernant ses banques offshore ou bien, en cas de refus, il risquait des sanctions.

En **Australie** occidentale, une Commission royale fut établie en décembre 2001 pour enquêter sur des allégations de corruption au sein des forces de police. L'enquête, qui doit durer 18 mois, a débuté en mars 2002 avec une offre d'amnistie pour tous les officiers de police actifs ou à la retraite qui auraient consigné par écrit, avant le 31 mai 2002, qu'ils étaient au courant d'actes criminels ou de corruption au sein des forces de l'ordre et qui seraient prêts à témoigner devant un tribunal. La corruption policière pourrait bien être un des enjeux des élections législatives régionales de 2003. Selon les spécialistes, l'une des raisons qui expliquent l'étendue de la corruption au sein des forces de police est qu'elle est inhérente « à la culture

policière » car cette dernière encourage des attitudes pour le moins douteuses. Le président de la commission, le juge James Wood, estime que l'on apprend aux jeunes recrues de la police que la loyauté envers leurs collègues de travail est plus importante que la loyauté envers le service.

Dans les semaines avant les élections de juin 2002, les journaux de **Papouasie Nouvelle Guinée (PNG)** publièrent des pages entières de publicités demandant aux électeurs d'être critiques vis à vis des candidats et de ne pas vendre leur voix. Cette campagne de publicité fut lancée en janvier 2002 en réponse à une vague de scandales de corruption, en particulier celui impliquant le National Provident Fund accusé de pots-de-vin, d'extorsion et d'usage abusif de fonds. Le Conseil des médias fit part de ses inquiétudes concernant la couverture par la presse des activités de l'ancien président de cet établissement d'épargne. L'ancien responsable est accusé d'avoir détourné 2,7 millions de kinas (environ US\$750.000) de la caisse de retraite des salariés de l'établissement. Aucune des autres personnes impliquées dans le scandale n'a été poursuivie depuis le début de l'enquête il y a plus de deux ans : le Conseil des médias a donc demandé à la police ainsi qu'au bureau du procureur d'accélérer la procédure. Le gouverneur-général par intérim et le président du parlement se sont félicités de la campagne déclenchée par les médias et ont lancé un appel en faveur d'une réforme législative pour nommer de nouveaux procureurs indépendants. Cela permettrait de mieux traiter les affaires de corruption. En collaboration avec Transparency PNG et la Commission du médiateur, le Conseil des médias a ouvert une ligne de téléphone spécial qui permet aux membres du public de signaler directement aux médias leurs soupçons concernant des actes de corruption.

## Asie de l'Est

Au **Japon**, depuis l'entrée de la Loi sur la diffusion de l'information en avril 2001 les citoyens peuvent désormais avoir accès aux informations officielles détenues par les administrations. De plus, si le gouvernement refuse de révéler certaines informations, les citoyens ont le droit de faire appel à la Commission de révision de la diffusion de l'information. Ces mesures ont permis à des groupes civiques de révéler plusieurs affaires de corruption. L'une d'entre-elles fut révélée lorsque le quotidien *Asahi Shimbun* demanda d'avoir accès aux informations relatives aux dépenses *watashikiri* des bureaux de poste. Le budget *watashikiri* est une somme d'argent allouée mais pour laquelle il n'est pas exigé d'écriture comptable précise. Lorsque les détails concernant ce type de budget ont été publiés en décembre 2001, plusieurs cas d'écritures comptables frauduleuses ont été découverts. Les registres d'un bureau de poste révélèrent ainsi que les factures émanaient d'une société fictive. Dans une autre affaire, les bureaux de poste de la région de Kyusyu avaient acheté des produits promotionnels d'une entreprise publique dont les propriétaires n'étaient autres que les receveurs des postes eux-mêmes, et ce depuis plus de 70 ans. Cette entreprise aurait ainsi réalisé près de US\$9 millions par an. Suite à ces révélations, les inspecteurs internes à la poste japonaise lancèrent une enquête qui aboutit à des sanctions contre plusieurs receveurs et autres responsables et par l'abolition du système de dépenses *watashikiri*.

Lorsque l'Indice des payeurs de pots-de-vin de TI fut publié en mai 2002, il apparût que d'éminentes personnalités du monde des affaires de **Taiwan** figuraient parmi les payeurs les plus fréquents de pots-de-vin aux pays en voie de développement. Le ministre de la Justice déclara alors son intention d'interdire les pots-de-vin aux officiels étrangers. Un projet de loi fut ainsi rédigé en juillet 2002.

En janvier 2002, le procureur général de la **Corée du Sud** remis sa démission suite à l'arrestation de son frère soupçonné d'avoir accepté des pots-de-vin. Quelques heures plus tard, le président Kim Dae Jung présenta des excuses publiques pour la corruption dans son administration et jura de faire de l'éradication de la corruption l'une des priorités de sa dernière année au pouvoir. Malheureusement en mai et en juin 2002, deux des fils du président furent arrêtés, soupçonnés d'avoir accepté des pots-de-vin. Le président Kim démissionna alors de son parti en mai 2002, présentant une nouvelle fois ses excuses publiques pour les scandales au sein de son administration. En juin 2002, des procureurs alléguèrent que l'un des fils du président Kim Hong-up, avait accepté, entre autres pots-de-vin, US\$820.000 de la part d'une entreprise du bâtiment. Il fut par la suite condamné à 3 ans et demi d'emprisonnement.

En **Chine**, le projet de barrage des Trois Gorges, l'une des plus importantes réalisations depuis la construction de la Muraille de Chine, devrait être terminé en 2009. Le budget du projet est d'environ US\$24 milliards – ce qui laisse une grande latitude pour l'enrichissement personnel des cadres proches des travaux. En 2002, Pékin admit qu'environ US\$58 millions sur un budget de US\$2,1 milliards alloués

pour la réinstallation des populations déplacées, avaient déjà été détournés. A ce jour, au moins 100 responsables ont été sanctionnés par le Parti communiste pour détournement de fonds. D'autres responsables exploiteraient de diverses manières les travaux de construction à des fins personnelles. Cela va de l'acceptation de pots-de-vin au gonflement du coût réel du déplacement des populations en passant par la création de personnes fictives forcées de déménager et le pillage du budget de relogement du gouvernement central. Les responsables locaux sont accusés de dédommager plus faiblement que ce que recommande le gouvernement les personnes contraintes de déménager.

Le gouvernement **chinois** se sert des médias comme d'une arme dans sa lutte contre la corruption. Une série télévisée anti-corruption, intitulée «*Trou noir* » fut lancée en décembre 2001, attirant un nombre record de téléspectateurs pékinois. En mars 2002, une nouvelle émission de télévision, *A la recherche des officiels chinois les plus corrompus*, fut syndiqué à travers 60 chaînes de télévisions locales. Ce docudrame quotidien de 15 minutes, produit par le Procureur suprême du peuple, la principale institution anti-corruption du pays, donne les noms des fonctionnaires ou des employés en fuite soupçonnés de corruption. Toutefois les médias chinois ne sont pas autorisés à enquêter eux-mêmes sur les affaires de corruption, surtout si ces affaires impliquent de hauts responsables. Lorsque le journaliste Jiang Weiping révéla plusieurs cas de corruption mêlant de hauts responsables, il fut accusé en septembre 2001 d'avoir « divulgué des secrets d'État ». Il fut condamné à 9 ans de prisons après un procès à huis clos.

La **Corée du Sud** a introduit en janvier 2002 une nouvelle législation anti-corruption qui punit sévèrement les officiels reconnus coupables de corruption. Parmi les mesures prises, citons : des peines de prison pouvant aller jusqu'à 10 ans, des amendes maximales de 50 millions de won (US\$40.000) et l'interdiction d'exercer un emploi dans le secteur privé ou dans le secteur public pendant 5 ans. La loi crée également une commission anti-corruption qui a pour mandat d'enquêter sur les cas de corruption impliquant de hauts responsables. En avril 2002, le gouvernement sud coréen annonça qu'il collaborera de manière plus étroite avec les acteurs non gouvernementaux pour combattre la corruption. Le service des achats du gouvernement annonça pour sa part qu'il allait introduire un système de médiateur et un « Comité chargé d'assainir le système contractuel du gouvernement » afin de rompre les liens existant entre le gouvernement et ses fournisseurs. Ce comité devra nommer des membres d'organisations de la société, des enseignants, des techniciens au poste de médiateurs pour surveiller les appels d'offre et la passation des contrats gouvernementaux afin d'accroître la lisibilité de l'administration.

## Asie du Sud-Est

En mars 2002, la présidente **indonésienne** Megawati Sukarnoputri sanctionna l'arrestation et le procès pour corruption du président du parlement, Akbar Tanjung. Par ailleurs le fils de l'ancien président Suharto, Tommy Suharto, fut également reconnu coupable du meurtre du juge qui l'avait déclaré coupable de corruption. Également en mars, un tribunal de Jakarta jugea coupable de corruption le gouverneur de la Banque centrale, Syahril Sabirin, qui fut condamné à trois ans de prison.

En **Thaïlande**, la Commission nationale pour contrer la corruption (NCCC) stupéfia le gouvernement lorsqu'elle inculpa le Premier ministre, Thaksin Shinawatra, pour dissimulation illégale d'avoirs. Toutefois la court constitutionnelle cassa le verdict de la NCCC sans rendre public les raisons de sa décision. L'acquittement du Premier ministre surprit de nombreux observateurs mais l'action de la relativement jeune commission fut louée pour avoir fait preuve d'indépendance en dépit des pressions politiques.

Si à **Singapour** et **Hong Kong**, les agences anti-corruption remportèrent des succès, en revanche, ailleurs elles durent faire face à des problèmes. Certaines d'entre elles sont même perçues comme corrompues. En février 2002, aux **Philippines**, pour la première fois, le médiateur fut mis en accusation pour corruption. Même si l'accusation ne déboucha sur aucune sanction, cet incident sema le doute sur la crédibilité et la capacité du médiateur et de son agence à contrôler la corruption.

Par ailleurs, un sondage réalisé au dernier trimestre de 2001, par Social Weather Stations, révéla que les milieux d'affaires philippins étaient prêts à payer 2% de leurs revenus nets pour financer un programme de lutte anti-corruption. Ils ont estimé que si la corruption était contrôlée, leurs revenus nets augmenteraient de 5% et qu'ils réaliseraient des économies de l'ordre de 10% par contrat, tandis que le gouvernement économiserait entre 15 et 20%.

## Asie du Sud

En **Inde**, la carrière du ministre de la Défense, George Fernandes, traversa une nouvelle zone de turbulences en décembre 2001 avec le scandale du « Cercueil-gate ». Le ministre avait temporairement démissionné en mars 2001 après que Tehelka.com eut secrètement filmé des responsables exigeants des pots-de-vin en échange de ventes d'armes. L'affaire du « Cercueil-gate » éclata lorsque la presse révéla que des responsables du ministère de la Défense fixèrent à US\$2500 le prix du cercueil pour les victimes de la guerre du Kargil en 1999, alors que le prix réel de ces cercueils était de US\$172. La Commission Venkataswamy, mise sur pied pour enquêter sur les pots-de-vin au sein du ministère de la Défense suite aux révélations de Tehelka.com, aurait dû rendre public ses conclusions dans les 4 mois, mais à ce jour, elle ne l'a toujours pas fait. Par ailleurs, les bailleurs de Tehelka.com firent l'objet de harcèlement et on tenta de les lier avec un vaste complot de manipulation boursière.

Au **Bangladesh**, le gouvernement dominé par le BNP, multiplia les révélations sur la corruption de ses prédécesseurs. Un livre blanc publié en janvier 2002 présenta 40 cas importants de corruption présumée par l'Awami League, l'accusant d'avoir pillé les caisses de l'État pour un montant de US\$126 millions. Le livre blanc reprochait également à l'ancien Premier ministre, Sheikh Hasina, d'avoir empoché US\$123 millions pour la vente de 8 MiG-29 russes et US\$3 autres millions pour l'emploi de consultants étrangers dans le cadre d'une escroquerie à la promotion des exportations. Mais le gouvernement dominé par le BNP poursuivit une tradition chère à la politique au Bangladesh : aucune personnalité politique ne fut attaquée en justice pour corruption. Les procès de certains membres du BNP furent brutalement abandonnés. Par ailleurs, les diverses enquêtes sur la corruption oublièrent bizarrement les malversations commises pendant le dernier mandat du parti.

Des intérêts politiques sont à l'origine d'une campagne anti-corruption au **Pakistan**, un pays dominé par une élite militaire toujours prête à qualifier de corrompus et de peu fiables les administrateurs civils. Pourtant de nombreux anciens soldats, bureaucrates et personnalités du monde des affaires furent accusés de corruption, mais, dès lors qu'ils étaient prêts à coopérer avec le régime du chef de l'État, le général Perez Musharraf - en d'autres termes, s'ils étaient assez riches pour rembourser leurs gains illégalement acquis - ils reçurent des sanctions minimales. L'amiral Mansur ul-Haq évita la prison en remboursant au Bureau national de suivi des responsabilités (NAB) la somme de US\$7,5 millions, soit le montant estimé des pots-de-vin qu'il avait perçus dans le cadre de l'achat d'armes.

Dans la ville de Bangalore, dans le sud de l'**Inde**, une enquête indépendante sur la qualité des maternités dans les services de santé réservés aux pauvres des villes, menée par l'ONG Public Affairs Centre, révéla que ceux-ci sont victimes d'un véritable racket financier dans ces maternités. En moyenne chaque patiente accueillie dans une maternité municipale paie 1,089 roupies (environ US\$22) en pots-de-vin pour recevoir des soins appropriés. Selon cette enquête, 61% des patientes doivent payer pour les médicaments qui leur sont prescrits alors que ces remèdes sont officiellement gratuits.

Au **Pakistan**, le président Musharraf signala clairement sa volonté de lutter contre la corruption en lançant un certain nombre de réformes institutionnelles significatives comme la réforme de l'administration, le programme « d'accès à la justice » et le retrait des services comptables de la tutelle du bureau du Vérificateur général. Le gouvernement promit également d'établir avant octobre 2002, une agence indépendante anti-corruption qui intégrerait le travail actuel du NAB, de l'Agence fédérale d'investigation et de l'Établissement anti-corruption. A l'occasion de différentes réunions avec le gouvernement pakistanais en avril 2002, Transparency International lança un appel en faveur d'une législation sur la liberté d'information, un code de conduite pour les fonctionnaires et une révision du système des achats publics. En outre TI demanda que l'armée et le judiciaire puissent être placés sous le contrôle du NAB.

Le **Népal** proposa aussi en 2002 une vaste législation anti-corruption : la Loi pour le Contrôle de la corruption, la Commission pour les enquêtes sur les abus de la Loi sur l'autorité, la Loi sur la cour spéciale, la Loi sur la procédure de mise en accusation et la Loi sur la gestion des partis politiques. Au cours de l'année, d'importantes affaires de corruption ont impliqué de fausses déclarations comptables, des appels d'offres illégaux ainsi que la systématisation de l'évasion fiscale, du non-paiement de la TVA et de l'impôt foncier.

Les liens étroits qui unissent au **Sri Lanka** le monde de la politique et les milieux d'affaires éclatèrent au grand jour en novembre 2001 après les révélations selon lesquelles Ronnie Peiris, homme d'affaires et associé du président Chandrika Kumaratunga, fut autorisé à déroger au paiement de 15 millions de roupies (environ US\$150.000) d'intérêts sur un prêt de £500.000 (US\$780.000) de la succursale londonienne de la banque nationalisée sri lankaise, Bank of Ceylon.

## Communauté des États indépendants

Au **Kazakhstan**, l'hebdomadaire indépendant *Nachnem s Ponedelnika* est réputé pour ses enquêtes détaillées sur l'implication des responsables du gouvernement dans le commerce du pétrole et dans d'autres secteurs. De 1998 à 2001, le journal fut poursuivi 17 fois pour diffamation, principalement par des responsables gouvernementaux ou des directeurs de sociétés proches du gouvernement. Dans trois cas, l'hebdomadaire fut reconnu coupable de diffamation et condamné à verser une amende de 25.935.000 tengues (environ US\$180,000). La loi du pays sur la calomnie ne reconnaît pas la vérité comme système de défense et *Nachnem s Ponedelnika* dut payer l'amende pour avoir porté atteinte à la réputation d'officiels sans que le tribunal ait pu examiner les preuves concernant l'implication de ces officiels dans des affaires de pots-de-vin.

Bien que plusieurs mesures anti-corruption aient été approuvées en **Géorgie**, parmi lesquels la création en juillet 2001 par décret présidentiel d'un conseil de lutte contre la corruption, les mesures prises jusqu'à ce jour manquent d'envergure. Pour le Fonds monétaire international (FMI), le pays souffre d'« une administration faible et d'une corruption endémique ». A la suite de quoi, la Géorgie a décidé de mettre sur pied une unité de lutte contre la fraude à la TVA et créa une loi pour renforcer son système de remboursement de la TVA. Le président Edouard Chevardnadze fait également pression en faveur d'une réforme de l'exécutif en collaboration avec le conseil de lutte contre la corruption : la première phase de cette réforme envisage de retirer l'immunité aux parlementaire en cas de poursuites judiciaires. En mars 2002, le président a également lancé un appel en faveur d'une législation plus sévère contre la corruption l'évasion fiscale et l'usage abusifs des biens de l'État.

A l'été 2001, le président Saparmurat Niyazov du **Turkménistan** annonça l'arrestation et le renvoi pour corruption de hauts responsables. Toutefois, dans la lignée de la politique turkmène, seuls les responsables corrompus qui étaient passés dans l'opposition, furent mis en accusation. Un mois seulement après qu'il eut rejoint les rangs de l'opposition, l'ancien président de la Banque centrale et vice-Premier ministre Khudaiberdy Orazov était accusé d'avoir détourné en mars 2002 une partie d'un prêt accordé en 1997 par le Crédit suisse et la Deutsche Bank d'un montant de US\$120 millions destiné à l'agriculture.

En octobre 2001, l'**Ukraine** passa le décret « sur la mise en application des droits des citoyens, les principes d'une société démocratique, l'ouverture et la transparence du processus électoral de 2002 ». Mais une loi votée au même moment limita la couverture par les médias nationaux et internationaux des élections de mars 2002. Les électeurs n'eurent pas accès à des informations impartiales et équilibrées en raison des préjugés contre l'opposition de la plupart des chaînes de télévision.

Selon une étude du groupe de travail INDEM (Information pour la démocratie), le milieu des affaires **russe** verse chaque année plus de US\$30 milliards en pots-de-vin, soit en gros l'équivalent des revenus du budget fédéral 2002 et environ 12% du produit national brut. Près de 90% des pots-de-vin sont payés au nom des « services de corruption » associés aux licences d'exportation, aux quotas, aux transactions financières étatiques, aux transferts de taxes, aux droits de douanes, aux contrats de privatisation et au service de la dette du budget fédéral.

La firme de courtage moscovite Troika Dialog estime que la réputation de la Russie comme pays où les Directeurs généraux violent régulièrement les droits des actionnaires minoritaires, a pour conséquence d'effacer chaque année environ US\$45 milliards de la valeur de la bourse. Pour PricewaterhouseCoopers, toute amélioration dans les pratiques des milieux d'affaires entraînerait US\$10 millions de revenus supplémentaires en investissements directs étrangers.

Majid Abduraimov, un journaliste dans le sud de l'**Ouzbékistan**, risque plusieurs années de prison pour « corruption et extorsion de fonds » après avoir écrits une série d'articles sur la corruption et les abus de pouvoir parmi les hauts responsables de la municipalité de Boisun, dans la région de Surkhandarya. Les défenseurs des droits humains affirment que 5 reporters sont derrière les barreaux sur de fausses accusations. Le journaliste **kirghiz** et défenseur des droits de la personne, Samagan Orozaliev, a été condamné à 9 ans de prison en novembre 2001 officiellement pour chantage, falsification de documents, possession illégale d'armes et refus d'obtempérer. Lorsqu'il a été interpellé, Orozaliev était en train de réaliser un documentaire sur la corruption dans les milieux officiels.

## **Europe centrale, Europe de l'Est et États baltes.**

En 2001, la **Hongrie** a introduit pour tous les employés du secteur public, une déclaration de patrimoine. En juillet 2001, la **Slovaquie** et en mars 2002, la **République tchèque** adoptèrent plusieurs lois sur les fonctionnaires obligeant ces derniers à déclarer leur patrimoine et envisageant l'introduction de codes de conduite. En décembre 2001, le parlement hongrois a adopté une loi sur la criminalité financière. Le code pénal fut également amendé pour améliorer l'efficacité des instruments de lutte contre la corruption et pour renforcer les sanctions pour des actes de corruption. De même, les pouvoirs d'investigation du procureur furent étendus. La République tchèque, en août 2001 et la Slovaquie en octobre de la même année, adoptèrent de nouvelles lois sur l'indépendance de fonctionnement des services d'audit intra-gouvernementaux.

Des accusations de corruption furent formulées à l'encontre de l'entreprise énergétique américaine Williams International et des concurrents russes Yukos et LUKOIL alors qu'ils marchandait à propos de la privatisation de la compagnie pétrolière **lithuanienne**, Mazeikiu. Auparavant, le maire de Vilnius accusa un membre du parlement de racket et d'avoir induit en erreur le groupe énergétique français Dalkia.

En février 2002, des allégations furent avancées en **Pologne** selon lesquelles les employés des ambulances de Lodz non seulement acceptaient des paiements de la part des entrepreneurs des pompes funèbres en échange d'informations sur la mort des patients, mais en plus que certains d'entre eux tuaient des malades pour réaliser des profits. Ces allégations ne constituent que le sommet de l'iceberg, des médecins et des propriétaires de funérariums ont également été accusés d'avoir accepté ou d'avoir payé des pots-de-vin.

En 2001–02, plusieurs ONG de **Slovaquie** ont établi l'Alliance – « Stop aux Conflits d'Intérêt » en vue de contraindre le législateur à amender la loi actuelle sur la prévention des conflits d'intérêt, loi jugée largement inefficace. L'Alliance souhaitait accroître le nombre de fonctionnaires soumis à cette loi, préciser les devoirs et les limites concernant les contrats et les revenus relatifs aux heures supplémentaires, rendre public et obligatoire les déclarations de patrimoine, même celles des proches de ces fonctionnaires et enfin améliorer l'efficacité des procédures et des sanctions en cas de conflits d'intérêt.

A l'occasion d'un partenariat unique entre un gouvernement et une ONG, la section de TI en **Lettonie** fut invitée à surveiller la procédure d'appel d'offre pour la privatisation de la *Latvian Shipping Company* (compagnie maritime lettonne). Même si l'appel d'offre a échoué, la coopération entre une ONG et l'agence chargée de la privatisation constitue un événement remarquable dans la prévention du trafic d'influence dans le processus de prise de décision.

## **Europe du Sud**

Le gouvernement de la **République fédérale de Yougoslavie** a décidé d'imposer une taxe sur les entreprises qui bénéficiaient des faveurs de Slobodan Milosevic. La commission responsable d'enquêter sur les abus publie régulièrement la liste de ceux qui ont profité des largesses de l'ancien régime. En février 2002, cette liste comprenait les noms de 271 personnes. La commission est également responsable de la collecte de cette taxe. En septembre 2001, la RFY vota également une loi faisant du blanchiment d'argent un délit et exigeant que les banques et les institutions financières signalent à partir de juillet 2002, toute transaction supérieure à 600.000 dinars (environ US\$9.500). La **Serbie** décida de mettre sur pied 26 unités anti-corruption pour collecter de l'information par le biais de numéros de téléphone spéciaux. Selon

les conclusions de ces unités, le ministère des Affaires intérieures et les services de douanes sont les institutions les plus corrompues de Serbie.

En **Turquie**, de nouvelles lois concernant le financement des campagnes électorales et la déclaration des contributions financières aux partis politiques constituent le nouveau programme d'action du gouvernement que le FMI a accepté de financer en février 2002 à l'aide d'un prêt de US\$16,3 milliards. Le système d'adjudication des contrats devait également être révisé à partir de janvier 2003 aux termes de la nouvelle loi sur les achats publics : c'était d'ailleurs là l'une des conditions d'attribution du prêt. Selon un rapport de la Banque mondiale publié en 2001, les fournisseurs turcs se voyaient traditionnellement réclamer jusqu'à 15% du montant d'un contrat avec les services de l'État au titre de « contributions de campagne ».

En **Albanie**, des unités anti-corruption ont été créées dans les ministères de l'Ordre public, des Finances, de la Justice et dans le Bureau du procureur. Toutefois les résultats sont mitigés. En juin 2002, le gouvernement prépara un projet de loi anti-corruption pour la création d'un organisme spécial de surveillance chargé d'enquêter sur le patrimoine de quelque 5000 responsables aux niveaux supérieur et intermédiaire de la hiérarchie étatique. Les membres de cet organisme, qui seront élus par le parlement, auront des pouvoirs étendus et auront accès aux données détenues par les banques et les entreprises privées. Les responsables qui auraient menti sur leur patrimoine pourront être poursuivis en justice.

En février 2002, la **Bosnie-Herzégovine** établit un groupe de travail pour lutter contre la corruption et le crime organisé. Ce groupe comprend des ministres ainsi que des représentants d'Interpol, du système judiciaire et de la police. Un mois plus tard, en coopération avec la Banque mondiale et le Bureau du Haut représentant, la Bosnie-Herzégovine proposa un programme d'action national de lutte contre la corruption. A la même époque toutefois, un scandale important éclata après une escroquerie douanière qui coûta au budget la somme de US\$15 millions. Cette affaire provoqua la démission du ministre Bosno-serbe des finances.

En **Albanie**, où la diffamation est toujours un crime, les journalistes qui enquêtent sur les affaires de corruption prennent de sérieux risques : arrestations arbitraires, passages à tabac violents, intimidation. De plus, dans les affaires de diffamation, leur procès sont entachés d'irrégularités. En novembre 2001, le directeur de publication de l'hebdomadaire indépendant de Tirana, *Koha Jone*, a été agressé et menacé après que son journal eut publié des allégations selon lesquelles un hôtel de Durres avait été construit illégalement. En outre, peu de responsables appliquent la législation sur le droit à l'information, les journalistes sont donc contraints de verser régulièrement des pots-de-vin aux fonctionnaires pour obtenir des documents officiels.

La corruption coûte à la **Roumanie** plusieurs milliards de dollars chaque année : c'est ce qu'indique une étude de PricewaterhouseCoopers qui affirme que le pays pourrait attirer trois fois plus d'investissements étrangers directs que les US\$1,3 milliards reçus en 2001.

## **Moyen Orient et Afrique du Nord**

En 2001-2002, les banques et autres institutions financières étatiques de la région continuèrent d'être minées par la corruption. En février 2002, une escroquerie d'un montant de S\$150–168 millions fut découverte dans le système bancaire de la **Jordanie** et qui impliquerait 72 personnalités connues du monde des affaires ainsi que de hauts responsables dont un ancien ministre de l'Agriculture, un sénateur et le fils d'un ex-Premier ministre. Ces hommes et femmes d'affaires, en collusion avec des fonctionnaires auraient ainsi obtenu des prêts de banques privées sans nantissement au prétexte qu'ils fournissaient des services informatiques aux services de renseignement de leur pays.

Selon un article paru dans le *Daily Star*, le plus grand quotidien en langue anglaise du **Liban**, pour faire remplacer son permis de conduire, il en coûte US\$7 de pot-de-vin, le renouvellement d'un passeport revient à près de US\$70. Le *bakchich* pour le permis de construire d'une maison individuelle peut s'élever à plus de US\$2.000. L'association libanaise pour la transparence publie désormais une brochure qui simplifie la procédure requise pour l'obtention d'un permis de construire et décrit les documents, les frais et les délais moyens nécessaires à l'obtention de ce permis.

En **Israël**, l'unité anti-fraude de la police a interrogé le Premier ministre Ariel Sharon et son fils Omri sur les informations selon lesquelles ils auraient utilisé des entreprises fictives pour transférer US\$1,3 million de contributions illégales à la direction du Likoud lors des élections de 1999 et lors du scrutin législatif deux ans plus tard. L'ancien chef du gouvernement Ehud Barak a été disculpé pour des accusations similaires en mai 2002, mais la police a porté plainte contre 4 de ses conseillers qui avaient transféré illégalement des fonds sur des associations caritatives fictives lors des élections de 1999.

Au Maroc, selon une enquête de Transparency Maroc auprès des milieux d'affaires, la corruption représente le deuxième défi le plus important derrière les impôts jugés trop élevés. Les entrepreneurs interrogés par la Banque mondiale en Palestine citent la corruption comme étant le frein à la croissance avec « l'instabilité politique et les incertitudes ».

En **Arabie Saoudite**, l'écrivain Abdul Mohsen Musalam a été emprisonné en mars 2002 pour avoir publié un poème dans l'édition du 10 mars 2001 du journal *Al-Madina*. Son poème, intitulé « Les corrompus de la terre », accuse plusieurs juges de corruption. Le ministre saoudien de l'Intérieur, Prince Nayef a également ordonné le renvoi du rédacteur en chef d'*Al-Madina* pour avoir autorisé la publication du poème incriminé.

## **Afrique de l'Ouest**

Les organisations de la société civile au **Sénégal** ont critiqué le fait que le président Abdoulaye Wade refuse d'abroger le décret No. 97-632 en dépit des demandes répétées du Forum Civil (la section de Transparency International au Sénégal) et la condamnation par son propre parti de ce décret quand il était dans l'opposition. Ce décret promulgué en 1997 stipule que les contrats de construction peuvent être accordés sans appel d'offre si leur valeur ne dépasse pas 100 millions de francs CFA (US\$150.000) pour les services de consultants et pour l'équipement, et d'une valeur inférieure à 150 millions de francs CFA (US\$225.000) pour les travaux de construction. Ce décret est largement considéré comme un moyen d'obtenir la faveur des électeurs. Les médias ont également noté que certains contrats d'achats publics d'un montant supérieur à ceux formulés dans le décret, ne font pas l'objet d'appels d'offre. Un nouveau code des achats publics a été publié en juillet 2002 et semble annuler les dispositions du décret mais il n'y a pas eu de déclaration officielle en ce sens.

En juin 2002, le commissaire-adjoint chargé de la lutte anti-corruption au **Sierra Léone** a émis des critiques à l'égard du ministre de la Justice pour atteinte au travail de la commission anti-corruption en refusant d'appliquer ses recommandations. Sur les 57 cas soumis au bureau du ministre de la Justice depuis la mise en place de la commission en janvier 2001, trois-quarts des dossiers étaient restés sans suite. Le cas le plus célèbre est celui de l'ancien ministre des Transports et des Communications, Momoh Pujeh, qui, à la suite d'une enquête de la commission, a été arrêté en novembre 2001 pour exploitation minière illégale et possession de diamants incompatible avec ses fonctions. Il ne fit l'objet d'accusations de corruption qu'en août 2001.

La commission fédérale anti-corruption du **Nigéria** fut critiquée pour son incapacité à poursuivre un seul haut responsable du gouvernement depuis sa création en septembre 2000. L'un des obstacles majeurs au travail de la commission fut levé en juin 2002, lorsque la cour suprême du pays rejeta les objections de plusieurs états en affirmant que la commission était bien constitutionnelle. Le gouvernement central a pris plusieurs mesures pour accélérer sa campagne anti-corruption au cours de l'année passée. En août 2001, le Conseil exécutif fédéral approuva un amendement à la réglementation des fonctionnaires autorisant le président à renvoyer les agents corrompus. Au cours du mois suivant, le conseil a approuvé l'établissement d'unités anti-corruption dans tous les ministères fédéraux. Ces unités ont le pouvoir d'enquêter et d'examiner tous les documents gouvernementaux. A partir de 2003, il est prévu que la commission anti-corruption sera responsable du financement de ces unités.

Depuis son arrivée au pouvoir, l'administration du président Olusegun Obasanjo a tenté de négocier avec la famille de l'ancien dictateur du **Nigéria**, Sani Abacha, un accord de restitution des fonds étatiques. En avril 2002, le gouvernement signa un arrangement aux termes duquel la famille du défunt dictateur s'engageait à reverser à l'État US\$1,2 milliards. Selon la transaction, la famille était autorisée à conserver US\$100 millions. De plus les accusations de vol et de blanchiment d'argent contre le fils et ancien associé de Sani Abacha ont été abandonnées.

Au **Ghana**, le Vérificateur général adjoint révéla en mars 2002 que plus de US\$20 millions avaient été payés à 2000 fonctionnaires fictifs au cours des deux années précédentes. Depuis, le ministre des Finances a ordonné un décompte précis du nombre d'agents dans le pays.

Au **Burkina Faso**, selon un sondage, c'est la police qui est perçue comme l'institution la plus corrompue du pays. Un autre sondage réalisé par le Forum Civil au **Sénégal** a identifié la police de la route, les douaniers et la police comme étant les corps les plus corrompus du pays.

Presque tous les douaniers au **Bénin** ont au moins un *klébé* sous leurs ordres. Les *klébés*, appelés aussi « éventreurs de billets » dans le jargon des escrocs du sud du pays, aident les douaniers à « contrôler la fraude ». Ils prélèvent 10% des saisies qu'ils réalisent. Ils extorquent également de l'argent à quiconque souhaite faire dédouaner ses biens. Au passage les douaniers prennent également leur part sur l'argent ainsi extorqué. Il existe environ 400 *klébés* à Kraké, à la frontière avec le Nigéria, soit 4 fois plus que d'agents des douanes. Les *klébés* agissent comme des intermédiaires et servent d'écrans entre les payeurs de pots-de-vin et les corrompus, qui souhaitent conserver l'anonymat. Dans le port de Cotonou, les *klébés* ont même remplacé les officiers des douanes dans plusieurs points de contrôle.

## Afrique centrale

En **Guinée Équatoriale**, la stratégie gouvernementale de réduction de la pauvreté exige la mise en place de mesures pour lutter contre la corruption et renforcer la bonne gouvernance. Au **Tchad**, la Banque mondiale a continué à faire des efforts l'an dernier pour endiguer la corruption dans le projet du bassin pétrolier de Doba. Il s'agit du plus important projet d'investissement américain en Afrique. L'oléoduc qui relie le Tchad au Cameroun, un projet de US\$3,7 milliards financé par la Banque mondiale et un consortium de compagnies pétrolières à la tête desquelles se trouve ExxonMobil, a été vivement critiqué par des groupes de défense de l'environnement comme le Fond pour la défense de l'environnement basé à Washington. Par ailleurs, de plus en plus de personnes sont préoccupées par le fait que le président Idriss Déby, dont le règne de l'arbitraire inquiète de plus en plus ses alliés régionaux et les investisseurs étrangers, est déterminé à s'accaparer les revenus du projet. Ce dernier devrait fournir jusqu'à 250.000 barils de pétrole par jour lors de son ouverture en 2003. Fait exceptionnel dans la gestion des pays en voie de développement, la Banque mondiale a annoncé qu'elle réaliserait chaque année un audit avant de rendre public les comptes de la production pétrolière du Tchad.

Au **Cameroun**, 2002 vit un flot régulier de rapports sur la corruption dans l'industrie forestière du pays. La Banque mondiale et le Département britannique pour le développement international (DFID) ont confirmé que les entreprises britanniques et autres, ont abattu un total de 80.000 hectares de zones forestières sans permis; des tournées d'inspection réalisées par des observateurs nommés par le gouvernement à la fin 2001 et au début 2002 confirmèrent que la plupart des plus importantes entreprises forestières au Cameroun ont opéré totalement ou partiellement de manière illégale. En avril 2002, la Banque mondiale exhorta le président Paul Biya de poursuivre les entreprises en infraction et de combattre la corruption endémique dans l'industrie sans quoi son gouvernement risquait de perdre toute aide officielle. Rappelons que la Banque mondiale et le DFID coopèrent avec le Cameroun pour réglementer les activités des entreprises forestières internationales.

## Afrique de l'Est

Selon un sondage de KPMG auprès de plus de 400 directeurs-général et hauts responsables financiers, publié en juin 2002, la fraude et la corruption dans les milieux d'affaires sont en augmentation en Afrique de l'Est. La fraude est considérée comme le problème principal par 61% des personnes interrogées tandis que 88% des sondés affirment que leur entreprise a souffert de la fraude au cours de l'année précédente. Raison principale invoquée : des contrôles internes insuffisants. Mais les personnes interrogées ont également cité la sophistication croissante des fraudeurs et l'inefficacité du système judiciaire.

Au **Kenya**, le citoyen doit payer en moyenne 16 pots-de-vin par mois: c'est ce qu'indique l'Indice de corruption urbaine, un sondage de Transparency International réalisé au Kenya. En d'autres termes, cela équivaut à payer chaque mois KSh 8185 (US\$104), une somme à comparer avec le salaire moyen des

personnes interrogées qui est de KSH 26.000 (US\$331). Ce sont les fonctionnaires qui reçoivent le plus de pots-de-vin. Ils représentent 99% du montant total des pots-de-vin payés. Les forces de police sont considérées comme les pires fautives et 6 résidents sur 10 ont affirmé avoir dû payer des pots-de-vin à la police.

En **Ethiopie**, La Commission fédérale d'éthique et de lutte contre la corruption (FEACC), à l'occasion d'une de ses affaires les plus importantes, a porté plainte contre 41 responsables en activité ou non de la Banque commerciale d'Éthiopie. Des accusations furent également portées contre 12 anciens responsables d'institutions gouvernementales et personnalités du monde des affaires, tous arrêtés en mai 2001. L'un des accusés dirigeait l'une des factions dissidentes du parti au pouvoir.

Une nouvelle centrale électrique a été commandée en **Tanzanie** en janvier 2002, rallumant par la même occasion les allégations selon lesquelles l'entreprise malaisienne qui l'a construite aurait versé des pots-de-vin à des responsables gouvernementaux. En outre, le contrat controversé de US\$40 millions pour un nouveau système de contrôle du trafic aérien a fait l'objet de critique de la part des experts en aviation de la Banque mondiale

En **Ouganda**, les organisations de la société civile sont montées au créneau pour faire pression sur le gouvernement afin qu'il rende plus transparentes ses méthodes d'adjudication des contrats soumis à appel d'offre. Au cours de l'année 2001, ces organisations ont remis une pétition à la Banque mondiale demandant l'envoi dans le pays d'une équipe d'enquêteurs pour établir, entre autres, s'il y avait ou non corruption pour le Power Purchase Agreement (PPA) entre le gouvernement et la multinationale américaine AES. Cet accord prévoit la construction du barrage de Bujagali, d'un montant de US\$550 millions. La Banque mondiale a accédé à cette demande et le rapport des enquêteurs a critiqué de nombreux aspects du projet y compris la décision de la Banque mondiale de ne pas révéler les détails de l'Accord. En juin 2002, la Banque mondiale a annoncé qu'elle suspendait son prêt pour la construction du barrage en raison des allégations de corruption.

## **Afrique australe**

La corruption est endémique au **Zimbabwe**. Selon un rapport économique américain récent, « la plupart des problèmes des différents secteurs au Zimbabwe ont une cause unique : la crise de la gouvernance ». Les élections présidentielles de 2002 ont été jugées inéquitables après que les autorités eurent réduit le nombre de bureaux de vote dans les fiefs de l'opposition, forçant les électeurs à faire la queue pendant 30 heures. Dans les zones rurales, 400.000 noms auraient été ajoutés sur les listes électorales après la fermeture officielle des inscriptions.

Le contrat pour la gestion des Télécommunications du **Malawi** (MTL) revint à un groupe qui comprenait parmi ses membres la ministre de l'Information et présidente de MTL, qui est aussi l'épouse du ministre pour les Affaires présidentielles. Le Bureau anti-corruption arrêta 4 hauts responsables de MTL pour abus d'adjudication mais ils reprirent leurs fonctions après avoir été libérés sous caution, alors qu'ils auraient dû être suspendus en conservant leur salaire.

Dans la région, le plus important procès pour corruption prit fin en juin 2002 lorsque Masupha Ephraim Sole, ancien directeur-général de la **Lesotho** Highlands Development Authority (LHDA), fut reconnu coupable de corruption et condamné à 18 ans de prison. Le compte bancaire suisse de Sole avait été crédité de millions de rands provenant de sociétés de consultants impliquées dans la construction du barrage. Cette affaire marqua un tournant dans le traitement accordé aux entreprises internationales payant des pots-de-vin avec la condamnation pour corruption de responsables de la LHDA. A la suite de la condamnation du Directeur-général de la LHDA en juin 2002, plusieurs entreprises d'Afrique du Sud, d'Allemagne, du Canada, de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et de Suisse devraient être présentées devant la justice. Le gouvernement provincial de Gauteng annonça peu après que «si elles étaient reconnues coupables de corruption», ces entreprises, parmi lesquelles figurent certains des plus importants groupes de génie civil sud africains, seraient alors disqualifiées et ne pourraient pas prendre part à l'appel d'offre concernant la construction d'une ligne de métro.

Après une enquête conjointe sur les achats d'armement en **Afrique du Sud**, enquête menée par le conseil d'administration du ministère public, le Protecteur du citoyen et le Vérificateur général, un rapport fut remis

au parlement en novembre 2001 exonérant les membres du cabinet du président Thabo Mbéki. Toutefois le rapport émettait des réserves sérieuses concernant la gestion des adjudications par appel d'offre. Le nom des responsables qui avaient reçu des cadeaux de la part des candidats est mentionné dans le rapport, qui allègue également que le responsable des achats au sein du ministère de la Défense avait favorisé les entreprises dans lesquelles son frère avait des intérêts. S'il ne s'agit en aucun cas, comme l'a prétendu l'opposition, d'un blanchiment, force est de constater cependant que le rapport était trop magnanime dans son exonération du gouvernement.

Au **Zimbabwe**, la branche du parti au pouvoir ZANU PF chargée des investissements, Zidco Holdings, servirait de véhicule pour l'enrichissement personnel de la direction du parti. C'est en tout cas ce qu'affirme un rapport de TI Zimbabwe intitulé *New Scramble for Africa*, (La nouvelle lutte pour l'Afrique), publié en avril 2002. Selon les auteurs du rapport, Zidco ne publie jamais ses déclarations d'audit ou toute autre notification financière, de même qu'il n'utilise pas ses bénéfices pour financer les activités du parti. Zidco contrôle beaucoup d'intérêts commerciaux dans le pays et ses succursales sont très impliquées dans des entreprises en **République démocratique du Congo**, qui bénéficient de la protection et de l'influence de l'armée zimbabwéenne.